6° DÉFI JEUNESSE



L'EAU EN TANT QU'OUTIL DE PAIX ET DE COOPÉRATION

CONTEXTE

La résolution des problèmes liés à l'eau et à l'assainissement nécessite de nouvelles idées sur la sensibilisation au fait que l'accès à l'eau et à l'assainissement est un droit humain. Les jeunes, avec leur créativité et leurs différentes façons de penser et de s'exprimer, peuvent contribuer à apporter des idées innovantes pour favoriser un changement de paradigme nécessaire, en passant de du concept traditionnel de l'eau en tant que simple ressource à une approche basée sur les écosystèmes et les droits humains. De plus, il existe une large opportunité de renforcer la perception de l'eau en tant qu'outil de paix et de coopération. Afin d'impliquer les jeunes dans ce changement de paradigme et d'entendre leurs voix, la série de **Défis Jeunesse des Droits de l'Homme** - organisée par le mandat du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement (le Rapporteur spécial) - offre aux jeunes l'opportunité de démontrer leurs connaissances, leur compréhension et leur enthousiasme pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement en créant un contenu original.

THÈME

Cette année, à l'occasion de la Journée mondiale des toilettes (19 novembre 2023), le Rapporteur spécial, avec des co-parrains, invite les jeunes (âgés de 18 à 24 ans) à produire une vidéo (v-log) ou tout autre contenu numérique sur : "l'eau en tant qu'outil de paix et de coopération".

Dans son dernier <u>rapport</u>, le Rapporteur spécial souligne l'importance des eaux transfrontalières, étant donné que plus de la moitié de la population mondiale réside dans des pays partageant ces écosystèmes aquatiques interconnectés. Il insiste sur la nécessité d'adopter une approche fondée sur les droits de l'homme pour les eaux transfrontalières, garantissant une participation équitable, la transparence, la responsabilité et l'accès à l'information. Il met également en garde contre l'utilisation de l'eau comme arme contre la population civile dans les stratégies de guerre.

Le 6e Défi Jeunesse des Droits de l'Homme offrira une opportunité de comprendre comment l'eau est utilisée comme argument en faveur de la paix et de la coopération entre les peuples, à travers le regard des jeunes et leurs perspectives. En utilisant des plateformes de médias sociaux telles qu'Instagram, YouTube, X (anciennement Twitter), Facebook et TikTok, entre autres, le Rapporteur spécial espère impliquer les jeunes du monde entier et partager leur expérience sur ce sujet. Les soumissions des jeunes contribueront à la promotion de la paix du Rapporteur spécial.





INSTRUCTIONS

Limite d'âge : 18-24 ans (au moment de la date limite de soumission, le 15 février 2024).

Comment participer:

- Téléchargez vos vidéos courtes (de 2 à 5 minutes) (v-logs) ou tout autre contenu numérique sur la plateforme de votre choix.
- Incluez #DefiJeunesse et les hashtags correspondant à votre vidéo/contenu numérique : #EauPourLaPaix, #DialoguePourLaPaix, #PréservationDeL'Eau, #EgalitéEAUPourLaPaix,
- #PaixEnvironnementale.
- #EauPourLaPaixPasDeGuerre.
- #ParticipationPourLaPaix,
- #DurabilitéPourLaPaix.
- #EAUChangementClimatique.
- Soumettez le lien vers votre vidéo ou autre contenu numérique en remplissant ce **formulaire**. Aucun autre accusé de réception ne sera envoyé. Veuillez ne pas demander de confirmation par e-mail.

Critères: Le lauréat du prix est déterminé en évaluant les critères suivants :

- Compréhension des droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement. La vidéo démontre une compréhension des principes et subtilités associés aux droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement.
- Fiabilité des faits et précision des déclarations.
- Efficacité de la communication.
 Compréhension du public cible (décideurs).
 Clarté et efficacité globale dans la transmission du message lié aux droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement.
- Compréhension de l'utilisation de l'eau comme argument pour la paix et la coopération. Compréhension perspicace de la manière dont l'eau peut être utilisée comme un facteur convaincant pour favoriser la paix et la collaboration.
- Utilisation d'exemples.

PRIX GAGNANT

Prix gagnant: Le prix pour le gagnant du 6e Défi Jeunesse des Droits de l'Homme consiste en :

- (1) Une invitation à rejoindre le Rapporteur spécial des Nations Unies en tant qu'orateur lors d'un événement parallèle pendant la Semaine mondiale de l'eau, à Stockholm, en Suède, en août 2024.
- (2) Le gagnant sera nommé "Conseiller jeunesse du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement"

Le gagnant sera annoncé le Jour mondial de l'eau (22 mars 2024). Les frais de voyage et d'hébergement sont couverts par le prix.

Rôle du Conseiller jeunesse: Le Rapporteur spécial nommera un Conseiller jeunesse, le gagnant du Défi Jeunesse. Le Conseiller jeunesse devra

- Plaider en faveur de la promotion des droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement des jeunes à travers les médias sociaux.
- Sensibiliser à l'importance de l'eau en tant qu'outil de paix et de coopération.
- Promouvoir et renforcer la capacité des jeunes à plaider pour les droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement des peuples vivant dans des écosystèmes riverains, y compris à travers les médias sociaux..

Les Conseillers jeunesse seront sélectionnés pour un mandat de 12 mois non renouvelable avec pour mission de plaider et de promouvoir l'intégration et l'inclusion des jeunes en amplifiant leurs contributions à la promotion et à la protection des droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement dans les deux thèmes des rapports du Rapporteur spécial en 2024 et dans les activités du mandat pendant 2024. Le Conseiller jeunesse recevra également une lettre officielle du Rapporteur spécial certifiant son rôle en tant que Conseiller jeunesse, à la fin réussie du mandat du 30 mars 2024 au 30 avril 2025.

IDÉES CLÉS À PRENDRE EN COMPTE

Le Rapporteur spécial cherche à identifier les bonnes pratiques mises en œuvre pour promouvoir la paix, la coopération et la participation dans les communautés riveraines. Il appelle les jeunes du monde entier à amplifier leurs voix en créant une vidéo abordant l'eau en tant qu'outil pour la paix et la coopération. Les créateurs de contenu ont l'opportunité de transmettre un message adressé aux décideurs, en incorporant les éléments clés suivants dans la vidéo (v-logs) ou tout autre type de soumission numérique:

- #EauPourLaPaix: Exprimez vos pensées sur la façon dont la sécurité de l'eau et l'accomplissement des droits humains à l'eau et à l'assainissement sont essentiels pour prévenir, aborder et résoudre les conflits. Fournissez des exemples de bonnes pratiques où l'eau est un argument en faveur de la paix et de la coopération.
- #DialoguePourLaPaix: Partagez des exemples de dialogue traditionnel et de jumelage de peuples à travers les rivières.
- #PréservationDeL'Eau: Présentez comment les dommages aux écosystèmes compromettent le droit humain à l'eau potable des communautés des pays voisins et comment ces dommages peuvent être prévenus.
- #EgalitéEAUPourLaPaix: Mettez en lumière les défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes et les filles dans les conflits transfrontaliers.
- #PaixEnvironnementale: Montrez comment une gestion durable des rivières et de l'eau basée sur la communauté peut garantir l'accès à une eau potable sûre et à l'eau pour la vie quotidienne.
- #EauPourLaPaixPasDeGuerre: Dénoncez l'utilisation de l'eau comme arme de guerre pour punir les civils.
- #ParticipationPourLaPaix: Soulignez la nécessité d'inclure de manière significative la participation active du public et des communautés transfrontalières, en particulier des femmes, dans les discussions et les entités pertinentes pour la gestion des bassins transfrontaliers.
- #DurabilitéPourLaPaix: Exprimez comment s'éloigner d'une vision de l'eau en tant que ressource pour la compétition et son appropriation, vers une vision basée sur l'écosystème de l'eau et sur une responsabilité partagée pour la gestion des bassins transfrontaliers, peut être bénéfique pour tous.
- #EAUChangementClimatique: Montrez comment les risques d'inondations et de sécheresses dus au changement climatique exigent une collaboration solide et une responsabilité partagée dans la gestion des bassins transfrontaliers.

Consentement et droits d'auteur: Dans le cas où la vidéo (v-log) implique des entretiens avec des personnes ou des séquences vidéo de personnes, il appartient au participant jeune de s'assurer qu'il a obtenu le consentement de ces personnes pour être filmées. Veuillez également noter que les participants jeunes ne doivent pas utiliser de matériaux protégés par le droit d'auteur.

Clause de non-responsabilité: En soumettant la vidéo, les participants acceptent de rendre les soumissions publiques sur la page web officielle du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement.













